



La section européenne "anglais" au lycée Bagatelle de Saint Gaudens

Depuis la rentrée 2006 les élèves de 3^è ont la possibilité d'intégrer la section européenne au lycée Bagatelle de Saint-Gaudens dès la seconde. Elle s'adresse aux élèves:

- ayant suivi une section européenne (LV1) en Collège (qui se caractérise essentiellement par un renforcement horaire dans l'apprentissage de la langue) ;
- non issus de section européenne, mais d'un bon niveau linguistique, manifestant des aptitudes pour cette langue et prêts à faire les efforts supplémentaires qu'exige le renforcement horaire dans la langue et dans une discipline non linguistique (Sciences et Vie de la Terre). Ces élèves doivent posséder un niveau scolaire satisfaisant pour pouvoir assumer cette charge de travail supplémentaire. Il est évident qu'une assiduité irréprochable est requise.
- ayant le goût d'approfondir leurs connaissances culturelles des pays étrangers et plus particulièrement anglophones.

1- Les cours et le "baccalauréat mention européenne":

En plus des 3 heures normales de LV1, les élèves bénéficient d'un cours d'anglais supplémentaire de 1 heure par semaine.

D'autre part une **Discipline Non Linguistique** est enseignée en langue anglaise 1 heure par semaine. Le lycée a choisi de proposer la **Science et Vie de la Terre** comme DNL.

Pour obtenir un **baccalauréat mention européenne**, les candidats doivent :

- Avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'épreuve de LV1 du 1^{er} groupe, commune à tous les candidats de la série à laquelle ils se sont présentés ;
- Avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue. Cette évaluation spécifique comporte un contrôle continu ainsi qu'une épreuve orale en DNL.

2- L'admission en section européenne en 2nde : (affectation sur dossier, élèves du secteur de recrutement du lycée)

Les élèves qui désirent entrer en section européenne doivent constituer un **dossier de candidature** comportant les 3 bulletins trimestriels de 3^{ème}, une fiche évaluative « Admission en section européenne » remplie par l'équipe éducative ainsi qu'une lettre de motivation personnelle rédigée en anglais. **Toutes les pièces devront être envoyées à l'issue du conseil de classe du 3^{ème} trimestre au lycée au plus tard le 15 juin 2017.**

Le nombre de places est limité à 24. L'élève s'engage à suivre la section européenne pendant toute sa scolarité au lycée.

Critères d'admission retenus par la commission d'évaluation des dossiers :

La commission est composée des professeurs d'anglais impliqués dans la section européenne, du professeur de DNL et du chef d'établissement ou son adjoint.

Elle examine les dossiers de candidature :

- La fiche « Admission en section européenne » complétée par le professeur de langue, le professeur de SVT et le conseil de classe ou le chef d'établissement.
- Les bulletins de la classe de troisième, et sont plus particulièrement examinés :
 - a) Le niveau en langue(s), à l'oral prioritairement
 - b) Le niveau en SVT

Les notes sont prises en compte mais également les remarques des professeurs concernant :

- La participation orale
- L'attitude et la motivation de l'élève (participation spontanée, intérêt)
 - c) Le niveau général (la section européenne représente 2 heures de cours supplémentaires et un travail personnel non négligeable. Cette surcharge de travail ne peut être assumée sur le long terme (3 ans) que par des élèves dont les résultats sont satisfaisants dans toutes les matières).
 - d) L'attitude et le comportement en général (les remarques de l'ensemble de l'équipe pédagogique sont étudiées)
- La lettre de motivation rédigée en anglais par l'élève

3- Fonctionnement :

- Les élèves **demandent une seconde GT**, avec 2 enseignements d'exploration auxquels s'ajoute la section européenne.
 - Ils bénéficient d'une heure supplémentaire dans la langue, ce qui porte leur horaire hebdomadaire d'anglais à 4 heures :
 - 3 heures de cours
 - 1 heure « section européenne »
 - En outre ils ont une heure de Sciences et Vie de la Terre en anglais, en classe de 2de.
- Cette organisation se poursuivra jusqu'en Terminale.

4- Activités et objectifs :

Approfondir sa connaissance et sa pratique de la langue anglaise (dans les 4 compétences : compréhension orale et écrite, production orale et écrite) autour de différents thèmes étudiés en étroite relation avec la Science et Vie de la Terre (Food, Cloning)

Prendre une part active à des activités de production orale et écrite (exposés, compte rendus écrits, diaporamas, affiches).

Développer sa connaissance et les contacts avec l'étranger et surtout les pays anglophones (« Devenir un citoyen européen » au travers d'un échange avec un établissement anglais).

Manipuler la langue au travers d'activités concrètes (théâtre, extraits de films, interviews, repas, rencontres avec des intervenants, travail avec l'assistant de langue anglaise.).

Acquérir une culture scientifique en langue anglaise au travers de travaux pratiques en Science et Vie de la Terre (TP, utilisation du microscope.....)

BASSIN DU COMMINGES
ADMISSION EN SECTION EUROPEENNE
EN CLASSE DE SECONDE

Collège d'origine :

LV1 étudiée en 2016/2017 Anglais Allemand Espagnol

Section européenne 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Nom-Prénom de l'élève :

Nom du Responsable de l'élève :

Signature des parents

CRITERES D'APPRECIATION

	T. bien	Bien	Moyen	Insuffisant
1. Prend la parole de façon spontanée et opportune				
2. Manifeste son intérêt pour la langue étudiée				
3. Manifeste son intérêt pour le pays de la langue étudiée				
4. Discerne et reproduit les sons et les rythmes propres à la langue étudiée				
5. Comprend et produit des énoncés élaborés : à l'oral				
6. Comprend et produit des énoncés élaborés : à l'écrit				
7. Est prêt à s'impliquer dans un échange – correspondance suivie, accueil d'un élève étranger				
8. Est capable d'autonomie dans son travail				
9. Fait preuve de sérieux dans son travail personnel				
10. S'intègre aux activités de groupe				
11. Maîtrise sa langue maternelle				
12. Manifeste de l'intérêt pour les thèmes étudiés en SVT				

Avis du professeur de langue concernant les capacités de l'élève à réussir en section européenne

Très favorable	Favorable	Réservé	Très réservé

Avis du Professeur de SVT concernant les capacités à réussir en Section Européenne

Très favorable	Favorable	Réservé	Très réservé

Avis circonstancié du Principal du collège concernant les compétences de l'élève dans toutes les disciplines

Très favorable	Favorable	Réservé	Très réservé

Signature du
Principal du Collège

Signature du Professeur
de langue

Signature du
Professeur de SVT